



Conditions d'inscription - Protection des données

Inscription

Les *Thématiques Prescrire* sont une formation continue organisée en sessions quadrimestrielles.

Pour s'inscrire à la formation *Les Thématiques Prescrire*, il est nécessaire :

- d'être abonné·e à titre individuel à *Prescrire* ou à *Compétence 4*,
- d'adresser une demande écrite (a),
- de s'acquitter d'un droit d'inscription annuel, dont le montant est fixé chaque année.

La date limite d'inscription correspond à la veille du début de chaque nouvelle session quadrimestrielle. Une fois inscrits, les participants reçoivent un certificat d'inscription et, après paiement, une facture "acquittée".

Quelques semaines avant la date anniversaire de leur inscription, les participants sont informés de cette échéance par un avis personnalisé. Selon le mode de règlement choisi par les participants, cet avis est accompagné soit d'un avis de prélèvement, soit d'une demande de règlement du droit d'inscription, au titre de la nouvelle période annuelle.

Résiliation

Une demande de résiliation d'inscription aux *Thématiques Prescrire* transmise avant le 1^{er} jour de la 1^{ère} session quadrimestrielle, ouvre droit au remboursement du droit d'inscription pour la période annuelle concernée. En cas de demande de résiliation d'inscription aux *Thématiques Prescrire* transmise après le début de la 1^{ère} session quadrimestrielle, le remboursement du droit d'inscription est effectué uniquement en cas de force majeure (tel que décès), ou d'arrêt de l'activité professionnelle.

Toute demande de résiliation est à effectuer par écrit auprès de l'équipe Formations Prescrire (a).

Protection des données

Les informations personnelles utilisées dans le cadre de la formation *Les Thématiques Prescrire* sont destinées à la gestion de l'inscription et de l'accès à l'espace de réponse en ligne, ainsi qu'à l'élaboration de la liste des Lauréats *Thématiques de Prescrire*, publiée annuellement sur le site prescrire.org. Les participants disposent d'un droit d'opposition à la publication de leurs nom et prénom dans la liste des Lauréats *Thématiques de Prescrire* en s'adressant par écrit à l'équipe Formations Prescrire. Conformément à la loi du 20 juin 2018, relative à la protection des données, les participants bénéficient d'un droit d'accès et de modification de leurs informations auprès de l'équipe Formations Prescrire par écrit (a). *Prescrire* ne cède ni ne loue aucune donnée personnelle à qui que ce soit.

Conditions d'inscription - Protection des données de la formation *Les Thématiques Prescrire* en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2019.

©Prescrire – décembre 2018

a- Équipe Formations Prescrire : 83 bd Voltaire 75558 Paris cedex 11, France.

Fax : (33) (0)1 49 23 76 48 - Courriel : thematiques@prescrire.org

Merci d'indiquer le numéro d'abonné·e